

## POUR TOUTES INFORMATIONS

### COORDINATION RELAYAGE

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

☎ 04 83 09 83 55

Mail : [idec.domicile.jeanlachenaud@ajl.asso.fr](mailto:idec.domicile.jeanlachenaud@ajl.asso.fr)

### COORDINATION TERRITORIALE DES AINÉS (CTA)

Du Lundi au Vendredi de 9h à 18h

☎ 04 94 47 02 02

## NOS PARTENAIRES

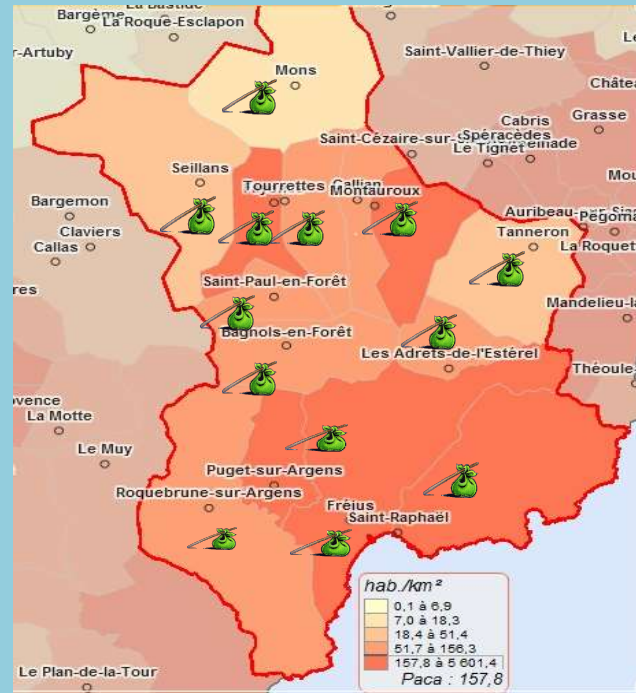


## Nos Missions:

- Proposer un accompagnement afin de permettre à l'aidant de prendre du répit, tout en maintenant l'aidant dans son milieu de vie.
- Effectuer les tâches qui sont celles que réalise l'aidant dans la vie quotidienne tout en y ajoutant l'expérience et le savoir faire « professionnel ».
- Faire des propositions adaptées d'aménagement et/ou de conseil à l'aidant en fonction de sa situation.

## Où intervenons nous?

Territoire Var Est



Commune couverte par notre service



Une offre de prise en soins  
à domicile  
de la personne âgée  
pour le répit de l'aidant



## HISTORIQUE

Le Relayage, appelé aussi le « baluchonnage » est une solution de répit proposée aux aidants de personnes ayant des troubles cognitifs, inventée au Québec en 1999.

Pendant quelques jours un « relayeur » professionnel s'installe au domicile de la personne âgée, afin de permettre au proche aidant de partir avec son « baluchon » se reposer.



## Nos objectifs sont de :

- ❖ Proposer une solution de répit pour l'aidant d'une durée minimale de 24h jusqu'à 15 jours consécutifs ou non.
- ❖ Être dans une relation d'aide et de soutien par le biais de conseil et/ou d'aménagement,
- ❖ Prévenir l'épuisement de l'aidant et le soutenir dans la poursuite de son implication
- ❖ De ne pas se substituer aux aides déjà mises en place au domicile.

## Pour qui ?

- La personne âgée doit avoir + de 60ans
- L'aidant vivant au domicile présente un épuisement ou doit se faire hospitaliser
- La personne âgée présente des troubles cognitifs,
- La personne âgée est dépendante (GIR entre 1 à 4),
- Le logement prévoit un couchage pour le relayeur et se situe sur l'une des communes couvertes par notre service.

## Les avantages pour l'aidant:

- Proposer un accompagnement individualisé,
- Favoriser son bien être psychique et physique,
- Etablir une relation de confiance avec l'équipe afin de le rassurer pendant son absence,
- Apporter aide et conseil sur le quotidien avec son proche.

## Les avantages pour la personne âgée:

- Préserver ses repères en favorisant le maintien à domicile,
- Préserver ses habitudes de vie (rythme, goût,...),
- Diminuer les risques liés au court séjour (dénutrition, trouble du comportement, chute, isolement),
- Proposer des stimulations cognitives, motrices, sensorielles et sociales.

## Notre équipe:

- ✓ Une Coordinatrice Relayage
- ✓ Une équipe de professionnels spécialisée dans le relayage ( association Emeraude)

## Un accompagnement spécifique :

- ✓ Un interlocuteur privilégié pour la mise en place du projet, pendant et après la période de répit,
- ✓ Une prise en compte des souhaits de l'aidant et de la personne âgée dans le projet de soins individualisé,
- ✓ Des rendez-vous au domicile de la personne âgée et des démarches simplifiées pour l'aidant.
- ✓ Possibilité pour l'aidant et la personne âgée de voir les relayeurs en amont de la période de relayage,

## Coût financier :

Reste à charge de 20€/jour